

E. ARTÍSTICAS SEPTIEMBRE	CFGS:	PARTE VOLUNTARIA
LENGUA EXTRANJERA: FRANCÉS	CÓDIGO: GS _____	DNI:
CRITERIOS DE CALIFICACIÓN I Preguntas sobre el texto: 1 punto cada una. II Redacción: 5 ptos.: Se evaluará la precisión gramatical y léxica, la amplitud de vocabulario y estructuras usadas, la distribución correcta de párrafos, la puntuación adecuada, la cohesión del texto y la ortografía.		

LECTURE DU TEXTE SUIVANT

MOBILES DE TROISIÈME GÉNÉRATION

Ils sont déjà plus de 2 millions et à la fin de l'année 2011 ils seront plus nombreux encore : les utilisateurs de mobiles de troisième génération peuvent téléphoner, mais aussi transmettre des textes, envoyer des images animées ou accéder à Internet. Parmi eux figurent de nombreux adolescents. "Nous savons tous que les jeunes sont les premiers à être intéressés par ces nouvelles technologies", précise Pierre Bardon, le président de l'Association française des opérateurs mobiles(AFOM).

Pour ces adolescents, les allées et venues sur les sites, portails, et autres chats ne sont toutefois pas dénuées de danger. C'est le cas pour les ordinateurs reliés à Internet, mais, dans une maison, les parents peuvent pousser une porte et surveiller, même de loin, ce que font leurs enfants. Pour le téléphone mobile, c'est très différent : les adolescents l'ont en poche et ils l'utilisent seuls. Dans ce domaine, il y a des risques spécifiques. Il faut donc des garanties spécifiques."

Pour sécuriser les pratiques de ces jeunes les sept opérateurs membres de l'AFOM ont signé une charte garantissant un développement responsable du multimédia mobile. Ils acceptent aussi d'interdire toute offre pour adultes dans leurs portails.

Dès novembre, le contrôle sera encore simplifié : lors de l'achat d'un mobile destiné à un adolescent mineur, les opérateurs proposeront aux parents d'activer le contrôle dès l'ouverture de la ligne.

D'après LeMonde.fr

I. QUESTIONS

1. Qu'est-ce qu'ils peuvent faire les utilisateurs des mobiles de troisième génération ?
2. Qui sont les plus intéressés par ces nouvelles technologies ?

3. Pourquoi l'utilisation des téléphones mobiles peut être plus dangereuse chez les jeunes que celle des ordinateurs ?

4. Qu'est-ce que l'AFOM a fait pour sécuriser la pratique de ces jeunes ?

5. Qu'est-ce qui va se passer à partir du mois de novembre quand on achète un portable pour un mineur?

II. Rédigez un texte où vous devez répondre à ces questions : Quel est votre avis sur les mobiles de troisième génération ? Avez-vous un téléphone portable ? De troisième génération ? Vous en servez-vous souvent ? Quand ? Y a-t-il vraiment des risques à s'en servir ? Est-ce que vos parents vous contrôlent ? etc.